

## Les sports d'hiver, une pratique de privilégiés

9 février 2023



Les deux tiers des Français ne partent jamais en vacances l'hiver (de début décembre à fin mars) selon le Crédoc [1] Moins d'un Français sur cinq (17 %) part au moins une fois tous les deux ans et 18 % partent moins souvent. Seuls 10 % partent chaque année. Partir skier est encore plus rare : 8 % des Français seulement le font au moins une fois tous les deux ans.

Seuls certains groupes – les cadres (40 %), les hauts revenus [2] (31 %) ou les diplômés du supérieur (33 %) – plient bagages au moins un an sur deux à cette période de l'année. Et encore, parmi ceux qui partent, moins de la moitié vont à la montagne. Selon un rapport de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire [3] 10 % des personnes aux revenus les plus élevés partent au ski contre 3 % des bas revenus [4]

Pour partir en vacances l'hiver, il faut disposer de congés, et en avoir les moyens. Les cinq semaines annuelles de la majorité des salariés ne laissent pas beaucoup de marge pour partir en février.

Pour ce qui est du ski, les prix sont prohibitifs pour la plupart des ménages, même si une partie des salariés des grandes entreprises disposent du soutien d'un comité d'entreprise et que d'autres utilisent leurs réseaux familiaux ou d'amis pour limiter leurs dépenses.

Voyager en hiver s'inscrit aussi dans le cadre d'une pratique de loisirs propre à certaines catégories sociales. On part d'autant plus en hiver qu'on a l'habitude d'aller au cinéma, de rencontrer fréquemment des amis ou que l'on pratique régulièrement un sport. Réservés à des populations aisées et friandes d'activités en tous genres, partir plusieurs fois en vacances dans l'année constitue, encore plus que les départs d'été, un très fort signe de distinction sociale.

Les sports d'hiver occupent une grande surface médiatique parce que le tourisme est un enjeu économique, mais aussi parce que le ski fait partie des pratiques de l'univers des catégories favorisées, beaucoup plus représentées que les autres dans les médias. Une fraction très réduite de la population se déplace l'hiver et alimente en reportages une chronique médiatique décalée des pratiques de la majorité de la population. La fréquentation des stations [5] se maintient pour une raison simple : les catégories qui profitent de la neige ne sont pas concernées par les difficultés du marché du travail et l'inflation a aujourd'hui un faible impact sur leur niveau de dépenses.

Période allant de début décembre à la fin du mois de mars

Source : Crédoc - Données 2010 - © Observatoire des inégalités

Période allant de début décembre à la fin du mois de mars

Source : Crédoc - Données 2010 - © Observatoire des inégalités

Photo / © Patrick Poendl - Fotolia.com

[1] « Un désir de renouveau des vacances d'hiver », enquête *Conditions de vie et Aspirations des Français*, Crédoc, juillet 2010.

[2] Supérieurs à 3 100 euros mensuels par foyer.

[3] « Les sports de nature en France. Point de repère et tendance 2020 », Bruno Dietsch, Injep notes & rapports, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, 2022.

[4] Ce chiffre porte sur l'année 2020 qui a en partie été marquée par le confinement.

[5] Voir les données des [Domaines skiabiles de France](#).

---

- Emplacement :
- Adresse de cet article : <https://www.m.inegalites.fr/Les-sports-d-hiver-une-pratique-de-privileges>